



◉ Étang du Moulin-Neuf

► Sites d'intérêt visibles du sentier

- **L'anse du Montmarin**, protégée par la pointe de Cancaval, est un port calme à proximité de l'élégante malouinière du Montmarin construite en 1760 par Aaron Magon seigneur du Bosq. En 1782, la propriété fut rachetée par l'armateur Benjamin Dubois qui y créa dès 1783 un port et un chantier de constructions navales avec une cale sèche qui employait jusqu'à 1200 ouvriers. Après la Révolution, sous l'effet du « blocus continental » toute l'activité maritime s'arrêta. Transformant la cale sèche en bassin de retenue, les Dubois firent construire un moulin à marée en 1813 qui fonctionna jusqu'en 1917. Il en subsiste les soubassements, la maison du meunier et les restes de la digue.
- **La malouinière et les jardins du Montmarin** sont classés aux Monuments Historiques. Les jardins d'une grande richesse botanique avec des terrasses à la Française descendent jusqu'à La Rance. Ouvert au public d'avril à octobre.
- **Le Moulin-Neuf**. Construit en 1807, il est un des nombreux moulins à marée qui s'échelonnaient autrefois sur les deux rives de La Rance entre Saint-Malo et Dinan. Propriété privée, il a été restauré en 1962. Cette belle demeure abrite aujourd'hui des chambres d'hôtes.
- **La pointe de Cancaval et l'éperon barré**. Cette avancée rocheuse, boisée de feuillus, de résineux avec bosquets de houx et d'aubépines est traversée par un sentier côtier aménagé par le conseil général qui offre un magnifique panorama sur l'estuaire de La Rance. Remarquez les vestiges d'un éperon barré. Cette construction permettait aux romains de protéger La Rance, lieu de passage stratégique.
- **Le lavoir du Montmarin** était le lieu où venaient se retrouver les lavandières pour laver leur linge et échanger les nouvelles.



◉ Moulin-Neuf



◉ Maison du meunier Montmarin



La pointe de Cancaval

Au départ de l'anse du Montmarin, partez à la découverte de l'étang du Moulin-Neuf et de la pointe de Cancaval avec de beaux points de vue sur l'estuaire de La Rance. La promenade s'achève près de la malouinière et des vestiges du moulin à marée de Montmarin.

Crédits photos : Willy Berré, Thierry de Ferrand, GT, maire de Pleurtuit.



► 5 km



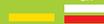
1h30



Anse du Montmarin

Balilage

GR





Salamandre

▶ Pas à pas...

D 1 (Balisage jaune). Au départ de l'anse du Montmarin, laissez le lavoir sur la droite et dirigez-vous vers la gauche. Au carrefour, tournez à gauche, franchissez la D114 devant le calvaire au lieu-dit Les Marquais et continuez en face en direction de Pleurtuit. 2 Après avoir traversé le hameau des Forges, empruntez le sentier boisé sur votre droite qui longe

la vallée bordée par un ruisseau pour rejoindre l'étang du Moulin-Neuf. Longez la rive droite de l'étang jusqu'à la D114. 3 Remontez la route sur quelques mètres puis traversez-la pour descendre le chemin d'accès au Moulin-Neuf. (Balisage blanc et rouge GR 34C). Vous passez juste à côté de l'ancien moulin à marée du Moulin-Neuf, aujourd'hui réaménagé

en chambres d'hôtes. Suivez le sentier côtier (GR 34 C) jusqu'à la pointe de Cancaval, espace naturel départemental. Beau panorama au nord sur le port de La Richardais, le barrage de La Rance et Saint-Malo. Possibilité de faire le tour de la pointe (vestiges d'un éperon barré). 4 Traversez le village du Haut-Créhen en tournant sur la gauche au carrefour.

La route passe devant le château de Montmarin (malouinière du XVIII^e s.). Bifurquez ensuite à gauche dans la sente qui traverse la cour de la maison pour descendre près d'un lavoir. Regagnez l'aire de pique-nique de l'anse du Montmarin, espace naturel départemental.